

Sissus ^{ET} Nouveautés

TISSUES & DRY GOODS

Revue Mensuelle

Publiée par La Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du Canada, Limitée, 80 rue St Denis, Montréal, Téléphone : Est 1185, Boîte de Poste 917. Abonnement : dans tout le Canada et aux États-Unis \$1 00, strictement payable d'avance ; France et Union Postale, 7, 50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer que les arrages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresseur toutes communications simplement comme suit : TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTRÉAL, Can.

Représentant spécial pour la province d'Ontario : J. S. Robertson Co., Edifice Crown Life, Toronto.

Vol. XIV

MONTREAL, MAI 1912

No 5

LE TRAVAIL DES FEMMES DANS LES MAGASINS

Dans son numéro du 7 mai courant, "La Patrie" publie un article ayant pour titre : "Le travail des femmes" et dans lequel il juge les membres du gouvernement Gouin dépourvus de sentiments d'humanité parce qu'ayant, dans certaines branches de l'industrie, limité les heures de travail des femmes à 58 heures par semaine, ils n'ont pas étendu cette loi aux personnes travaillant dans les magasins.

Tout d'abord, qu'il nous soit permis de revendiquer au nom de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, principalement la section des Marchands de Nouveautés de Montréal et de Québec, le mérite de s'être opposée énergiquement à cette extension de la loi des 58 heures, au travail des femmes dans les magasins. Et ce n'est pas là comme se plaît à le dire le rédacteur de l'article sus-mentionné, le geste de commerçants "rapaces, prêts pour économiser quelques sous à sacrifier des vies", non, c'est l'aboutissement logique du plus sain et du plus pondéré des raisonnements.

Nous sommes certes les premiers à reconnaître que le travail des femmes dans les usines est des plus pénibles pour leur faible constitution et qu'il est judicieux d'adopter des règlements susceptibles d'en diminuer les effets nuisibles et de permettre aux intéressés d'en supporter allègrement le poids.

Mais vraiment, peut-on raisonnablement comparer le rude labeur manuel effectué par les femmes dans les usines à celui beaucoup moins pénible et souvent distrayant qui se fait dans les magasins. Dans le premier cas, les locaux qui abritent les ouvrières sont souvent exigus, mal aérés, d'un éclairage défectueux et d'une propreté nécessairement imparfaite; qu'on n'aille pas croire cependant que les manufacturiers ne tentent pas mille efforts pour améliorer ces conditions! Ils y veillent continuellement, mais ne peuvent rien faire contre le bruit assourdissant des machines, le ronflement énervant des courroies de transmission, la chaleur qui se dégage de tous ces appareils en marche, sauant la vapeur, l'huile, la graisse, par tous leurs rouages échauffés et vibrants et saturant l'air d'une atmosphère qui n'est pas de première pureté.

Dans le second cas, celui des magasins, les employées se trouvent le plus souvent dans des locaux spacieux, aménagés confortablement, luxueusement parfois, puisqu'ils sont destinés à recevoir la visite d'une clientèle aisée qui aime à avoir ses aises et à pénétrer dans des endroits propres et bien tenus. Et parmi cet aménagement, souvent plus confortable que leur propre intérieur, les demoiselles de magasin vont et viennent, d'un comptoir à un autre, conversant avec des clients parfois grincheux, souvent aimables et courtois, servant une pratique qui n'a rien

de déplaisant, accomplissant en un mot un travail, qui dans un tourbillonnement d'affaires devient un mouvement aisé et sans fatigue en même temps qu'il rend brèves les heures de la journée.

Au surplus, si l'on met bout à bout les minutes ou les employées de magasin jouissent de quelque répit, surtout dans certains magasins, on verra que la moitié seulement de leur temps est pris par un travail soutenu et qu'il est au cours du jour bien des heures de repos qui sont une bienfaisante alternative à ce que peut avoir de pénible pour le corps les mille pas faits autour d'un comptoir.

Nous ne parlerons pas des égards dont ces demoiselles (nous entendons les bonnes employées) sont l'objet de la part de leurs patrons qui sous leur masque nécessairement autoritaire, conservent ce brin de galanterie innée et d'humanité bienvenue qui les fait se pencher avec sympathie vers les être faibles que sont les femmes. Les brutes sont rares à notre époque de civilisation avancée, et tout homme se fait un devoir et un honneur de ne pas abuser d'une situation prédominante, mais au contraire d'en profiter pour créer de l'amélioration dans le bien-être des employées qui sont sous ses ordres.

Et à ce propos, qu'il nous soit permis de faire remarquer en passant qu'on a trop souvent tendance à considérer les commerçants comme des hommes sans scrupules et sans délicatesses; on se figure volontiers que l'honneur et le respect de soi-même sont l'apanage des gens ayant embrassés des carrières libérales: avocats, médecins, professeurs ou autres. C'est là un préjugé archaïque et dénué de fondements, et nous sommes certains qu'on rencontre plus souvent ce qu'on appelle un "brave homme" parmi les marchands détaillants que dans toute autre classe de la société. Seulement, eux, ils ne font pas parade de beaux sentiments, ils ne jettent pas de grands mots à la volée, ils se contentent d'être tout simplement, sans ostentation, d'honnêtes gens et leur rôle obscur n'en est que plus méritant.

Pour en revenir à la question du travail des femmes dans les magasins, nous pensons contrairement à notre confrère de la "Patrie" que c'est un progrès et un bienfait de nos temps modernes d'avoir ouvert tous ces emplois à la femme et de l'avoir mise ainsi en mesure de gagner sa vie. C'est une haute garantie de moralité. Sans doute, la véritable place de la femme est au foyer domestique, mais vouloir que toutes remplissent ce rôle social dès leur prime jeunesse est une utopie. Il faut bien penser qu'il existe quantité de familles lourdement chargées d'enfants, et que c'est du devoir de ces derniers, garçons ou filles, d'aider par leur travail au dehors, au gagne-pain quotidien. Il y a également